

FUTSAL

Réunion du Lundi 30 juillet 2018

Présidence : M. Dominique D'AGOSTINO

Co-président : M. Eric BERTIN

Assiste : M. Yves BEGON (Président du département sportif)

HORAIRES

NOUVELLES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES APPLICABLES DÈS 2018-2019

A l'Assemblée Générale de LAuRAFoot qui s'est tenue à LYON le 30 juin 2018, de nouvelles dispositions réglementaires concernant les horaires des rencontres ont été votées et adoptées par les clubs.

Elles sont applicables dès la saison 2018-2019 (cf. : article 4.4 du règlement des championnats régionaux Futsal de la Ligue LAuRAFoot).

« Lors de leurs engagements, les clubs indiquent à la Commission Sportive l'heure du coup d'envoi de leurs rencontres à domicile (championnat et Coupe LAuRAFoot), le samedi entre 14h00 et 20h00 ou le dimanche entre 15h00 et 18h00.

« La Commission sportive communique le jour et l'heure retenu, qui devient l'heure légale, à l'ensemble des clubs.

« Toutefois, les clubs peuvent se mettre d'accord entre eux pour déplacer la rencontre au cours du même week-end dans le créneau horaire ci-dessus défini. La demande doit être faite au plus tard le lundi 18h00 qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre par Footclubs (sauf disposition particulière adoptées par la Commission Régionale Sportive. A défaut, l'heure retenu sera celui défini par le club recevant.

« Les coups d'envoi des matchs des deux dernières journées de R1 et de R2 Futsal sont fixés le même jour et à la même heure, le samedi à 18h00. La Commission peut exceptionnellement y déroger pour les matchs ne présentant aucun enjeu pour les accessions et les relégations ».

CALENDRIER FUTSAL DE LA SAISON 2018-2019

Plusieurs clubs Futsal ont interjeté un appel auprès de la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux de la décision du Conseil de Ligue en date du 12 juillet 2018 relative à la validation de la composition des poules des championnats régionaux pour la saison 2018-2019.

Dans l'attente de la décision de cette instance fédérale sur ce dossier qui sera examiné le 1^{er} août 2018, la Commission décide de surseoir dans l'immédiat à la publication des calendriers des rencontres.

FORMULAIRE

Dans le cadre de la préparation de la saison sportive Futsal 2018-2019, la Commission Régionale a invité tous les clubs engagés dans les championnats Futsal R1 et R2 de lui communiquer **pour le 6 août 2018** au plus tard les renseignements requis sur le formulaire qui leur a été récemment adressé concernant les obligations réglementaires.

Les Présidents,

Dominique D'AGOSTINO et Eric BERTIN